

Fédération UNICANCER : une prise en charge de qualité et innovante sans dépassement d'honoraires

Dans le journal *Le Monde* daté du 13 avril, un collectif de médecins, dont le Pr Josy Reiffers, président d'UNICANCER, demande « *que l'activité privée à l'hôpital soit limitée, encadrée et transparente* ». Cette tribune « *Le secteur privé à l'hôpital public est un atout pour les médecins qui en usent* » plaide également pour que cette activité soit contrôlée de façon « *indépendante avec la participation des représentants des associations de patients et des usagers* ».

La Fédération UNICANCER tient à manifester son soutien à ces revendications. « *Ces propositions sont en accord avec celles que notre Fédération a adressées à tous les candidats à l'élection présidentielle 2012, dans lesquelles nous défendons la garantie d'une prise en charge des patients avec un strict encadrement des dépassements d'honoraires dans tous les établissements de santé ayant une activité en cancérologie.* » explique le Pr Josy Reiffers.

Dans le débat actuel sur la question des dépassements d'honoraires médicaux en France, la Fédération UNICANCER affirme qu'il est tout à fait possible d'offrir une prise en charge du patient de qualité et innovante, dans le respect des tarifs conventionnels, sans dépassement d'honoraires, ni de pratique libérale.

En effet, les Centres de lutte contre le cancer qui exercent des missions de service public dans le domaine des soins, de la recherche et de l'enseignement en cancérologie offrent à leurs patients une prise en charge assurant qualité, équité et pratiques éthiques, en conformité avec les tarifs conventionnels, sans aucun dépassement d'honoraires, ni de pratique libérale exercée en leur sein. Cet engagement a été inscrit dans la charte UNICANCER, qui résume le modèle des Centres de lutte contre le cancer en dix points (*cf. pièce jointe*).

Depuis le mois de février 2012, les révélations sur les dépassements d'honoraires se sont multipliées dans la presse. Des publications telles que *60 millions de consommateurs*, *Le Parisien*, *Le Monde* dénoncent les dépassements d'honoraires abusifs, et notamment, ceux pratiqués par quelques médecins exerçant au sein de l'hôpital public.

La question de l'accès aux soins représente une priorité pour les Français, qui s'inquiètent de voir augmenter leurs dépenses de santé au fil des ans. Selon la Fédération UNICANCER, encadrer les dépassements d'honoraires abusifs est un impératif pour garantir l'égalité d'accès aux soins pour tous.

A propos d'UNICANCER et de la Fédération

Nouveau groupe hospitalier exclusivement dédié à la lutte contre le cancer, le Groupe UNICANCER a été créé en 2011 par les Centres de lutte contre le cancer et leur fédération. Constituant un réseau régional et national, les Centres de lutte contre le cancer sont des établissements de santé privés à but non lucratif, participant au service public hospitalier. Ils assurent des missions de soins, de recherche et d'enseignement. Le groupe est porteur d'un modèle de cancérologie basé sur l'individualisation des traitements et le continuum recherche-soins.

UNICANCER est piloté par la Fédération française des Centres de lutte contre le cancer (Fédération UNICANCER). Une des quatre fédérations hospitalières représentatives, la Fédération UNICANCER a été fondée par les Centres en 1964 pour gérer leur convention collective et les représenter auprès des tutelles.

UNICANCER en chiffres : 20 établissements de santé, 16 000 salariés, 1,8 milliard d'euros de recettes, plus de 250 essais cliniques en cours, plus de 100 000 patients hospitalisés par an.

Pour plus d'information : www.unicancer.fr

Contacts presse :

Valérie Perrot-Egret > Directrice de la communication > 06 09 87 02 20 > v-perrot-egret@unicancer.fr

Viviane Tronel > Chargée de communication > 01 76 64 78 00 > 06 22 19 92 58 > v-tronel@unicancer.fr